

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 81 (1972)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** De semaine en semaine

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 1 de semaine 0 en semaine



## Un drapeau pour le groupe Croix-Rouge 87

Le 4 septembre, dans la cour du Château de Kyburg, près de Winterthur, le Colonel-divisionnaire R. Käser, médecin en chef de l'Armée, a remis officiellement son drapeau au groupe Croix-Rouge 87 dont une partie des unités, convoquées à un cours de complément de 13 jours, entraînent en service ce jour-là.

Le groupe Croix-Rouge 87, constitué le 1er janvier 1971, dans le cadre de la nouvelle organisation des troupes, est formé des

membres de 7 colonnes + R, du détachement de laboratoire + R et du détachement d'Etat-major + R. Il est le seul en Suisse à posséder maintenant sa propre bannière.

Les membres des formations masculines du Service de la Croix-Rouge, incorporés dans le service complémentaire, sont soumis aux obligations militaires légales. La CRS peut cependant faire appel à eux, sur la base du volontariat, pour effectuer d'autres tâches que celles découlant de leurs obligations militaires.

## Nouvelle commission du service de transfusion de sang

Sur décision du Comité Central, la Commission du service de transfusion de sang, composée de personnalités en renom du monde médical, scientifique et économique qui se réunissent en moyenne une fois par mois, a été nouvellement constituée. Groupant désormais 7 membres, elle est présidée par le Prof. H. Aebi, dr méd., directeur de l'Institut de biochimie de l'Université de Berne. Cet organe pourra à l'avenir faire appel à un Conseil scientifique, nouvellement constitué lui aussi. Placé sous la prési-

dence du Prof. H. Isliker, dr méd., directeur de l'Institut de biochimie de l'Université de Lausanne, le Conseil scientifique compte 16 membres qui ont été désignés le 7 septembre dernier par le Comité central de la Croix-Rouge suisse et représentent toutes les branches spécialisées, telles que l'hématologie, l'immunologie, etc. Ces spécialistes sont particulièrement chargés d'étudier toutes les questions touchant l'activité déployée par le Laboratoire central dans le domaine de la recherche scientifique.

## 2370 kilos de vêtements usagés pour des réfugiés

La Croix-Rouge suisse est appelée à apporter son concours à la mise sur pied d'exercices des détachements d'assistance de l'armée, comme ceux qui se sont déroulés au début de l'automne dans la région de Berthoud et à La Chaux-de-Fonds. A ces occasions, en effet, la Croix-Rouge suisse fournit les lots de vêtements usagés nécessaires pour habiller les personnes évacuées démunies – des volontaires civils – rassemblées dans des centres d'accueil. L'exercice terminé, ces vêtements sont restitués à la Centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse qui entretient en permanence une «réserve en cas de catastrophes», et reçoit donc avec reconnaissance les dons en nature qui lui permettent d'être toujours en mesure d'aider sans retard, en Suisse et à l'étranger, des personnes dans le besoin ou des victimes de catastrophes naturelles.



## 31<sup>e</sup> Conférence des écoles d'infirmières en soins généraux

Sur invitation de la CRS, des représentants des 38 écoles en soins généraux reconnues à ce jour se sont retrouvés à Berne, les 27 et 28 novembre dernier, dans le cadre de leur 31<sup>e</sup> Conférence nationale, dont le thème général se rapportait à l'enseignement clinique.

## Le service des soins infirmiers de la CRS communique:

Une convention avait été passée il y a bien des années entre la Commission des soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse (CRS) et la Société suisse de psychiatrie (SSP) d'une part et, d'autre part, entre cette commission et l'Association suisse des infirmières en hygiène maternelle et en pédiatrie (HMP), conférant aux infirmières et infirmiers en ces deux branches la possibilité d'obtenir en une année de moins un diplôme dans un autre domaine des soins infirmiers. Ces conventions dataient de l'époque où la formation professionnelle dans ces deux branches des soins infirmiers était placée encore sous la surveillance des organisations mentionnées. Par la suite, les directives pour les écoles d'infirmières et infirmiers en psychiatrie et pour les écoles d'infirmières HMP ont été édictées par la CRS qui, depuis lors, reconnaît ces écoles. De ce fait, ces conventions étaient dépassées, de sorte qu'une révision s'imposait. Il s'avéra alors qu'elles pouvaient être résiliées sans inconvénients ni pour les écoles ni pour les infirmières et infirmiers; tel était aussi l'avis de la Commission d'enseignement de la SSP et de l'Association suisse des infirmières HMP.

La Commission des soins infirmiers de la CRS a donné connaissance de cette résiliation aux écoles en avril dernier, tout en les priant d'élaborer à l'intention d'éventuels candidats en possession du diplôme d'une autre branche professionnelle un programme d'études spécial tenant compte de leurs connaissances et de leurs expériences professionnelles. La question de savoir si et dans quelle mesure la durée de la deuxième formation pourra être abrégée dépendra à l'avenir davantage de l'appréciation des écoles et, par conséquent, de la qualification des infirmières et infirmiers. L'essentiel est que ces élèves acquièrent les connaissances et l'expérience qui leur manquent.

La suite montrera si la réduction d'une année de la durée de formation pourra être admise comme norme pour l'avenir également.

## Fondation d'une Société suisse de médecine sociale et préventive

Le 23 septembre 1972 s'est créée à Berne la Société suisse de médecine sociale et préventive. Cette nouvelle société est issue de deux associations indépendantes, dissoutes le jour même: la Société suisse de médecine sociale et la Société suisse de médecine préventive. Son premier président a été élu en la personne du professeur M. Schaer, de Zurich.

La nouvelle association a pour but, outre l'étude de l'hygiène, la promotion de la médecine prophylactique, de la médecine sociale et de l'éducation médicale. Afin de diffuser dans le public et d'approfondir les connaissances en la matière, elle publiera également une revue, intitulée «Médecine préventive».

L'assemblée constitutive s'est terminée par deux exposés présentés par les présidents des deux associations dissoutes, le professeur M. Schaer et le Dr B. Luban, privat-docent. Les thèmes étaient: «Aspects de l'avenir de la médecine préventive» et «La dynamique sociale de la famille en tant que problème médical».

## Interassociation de sauvetage (IAS)

L'IAS, institution auxiliaire de la CRS et association faitière des organisations et des services officiels intéressés au sauvetage et au secourisme, a tenu son assemblée des délégués à Zurich, le 4 juin dernier. Le thème principal des débats: la nécessité de s'occuper sans retard des problèmes que pose le secourisme sur nos routes. Sous la nouvelle présidence du Dr Walter Meng, d'Aarau – qui succède au Dr A. Benz – l'IAS se préoccupe notamment de l'introduction en Suisse d'un numéro téléphonique unique pour les appels urgents. Ses efforts tendent aussi à diffuser le plus largement possible le «certificat pour cas urgents» lancé il y a quelques années déjà. Chacun devrait être porteur de ce document imprimé en 5 langues – 4 langues depuis 1972, l'espagnol étant écarté – et qui contient toutes les données médicales concernant son titulaire.

## In memoriam

### Renate Josephy

La Croix-Rouge suisse a perdu en la personne de Mlle Renate Josephy, décédée le 1<sup>er</sup> septembre 1972, une collaboratrice extrêmement appréciée et qui a rendu de très grands services à la cause des soins infirmiers en Suisse.

Attachée au Service des soins infirmiers depuis 1965, sa principale tâche consistait à entretenir les contacts avec les écoles en soins généraux; elle prit une part prépondérante à l'élaboration des nouvelles directives concernant la formation. A la suite du séjour d'un an qu'elle fit aux Etats-Unis et des études qu'elle fit à l'Université de Boston, elle eut à cœur d'organiser les visites aux écoles de telle sorte que celles-ci ne soient pas de simples «inspections», mais fournissent aux écoles la possibilité de faire elles-mêmes le «point de la situation». Dans ce but, Renate Josephy s'était assurée la collaboration d'un groupe de monitrices qu'elle réunit à deux reprises. La seconde de ces rencontres eut lieu en mai dernier, peu avant que la maladie ne la terrasse une nouvelle fois.

Ses collègues du Service des soins infirmiers appréciaient son ouverture constante d'esprit et la compréhension dont elle faisait toujours montre à l'égard des multiples problèmes qui se posaient jour après jour dans l'un ou l'autre des divers secteurs professionnels.

Renate Josephy participait également aux travaux de diverses commissions de l'association professionnelle, ainsi qu'à ceux du groupe d'experts pour l'Etude des soins infirmiers en Suisse.

La Croix-Rouge suisse et tous ceux qui ont connu Renate Josephy sur le plan humain et professionnel conserveront de leur collègue et amie un souvenir reconnaissant. N. V.

# Martine va guérir

ou l'histoire d'une appendicite

Plongé subitement dans un univers entièrement nouveau, un enfant éprouve bien souvent une forte réaction d'angoisse. Qu'une maladie survienne brusquement, il subit un choc lorsqu'il passe du cadre familial et sécurisant de sa maison à celui de l'hôpital, inconnu et extraordinaire. Tout peut y être sujet d'inquiétude, ainsi que le constate le Dr Alphonse Weber, de la clinique infantile de Zurich: «le personnel en blouse blanche, les appareils mystérieux, les instruments qui brillent, les projecteurs trop violents ou les luminaires trop discrets de l'éclairage nocturne».

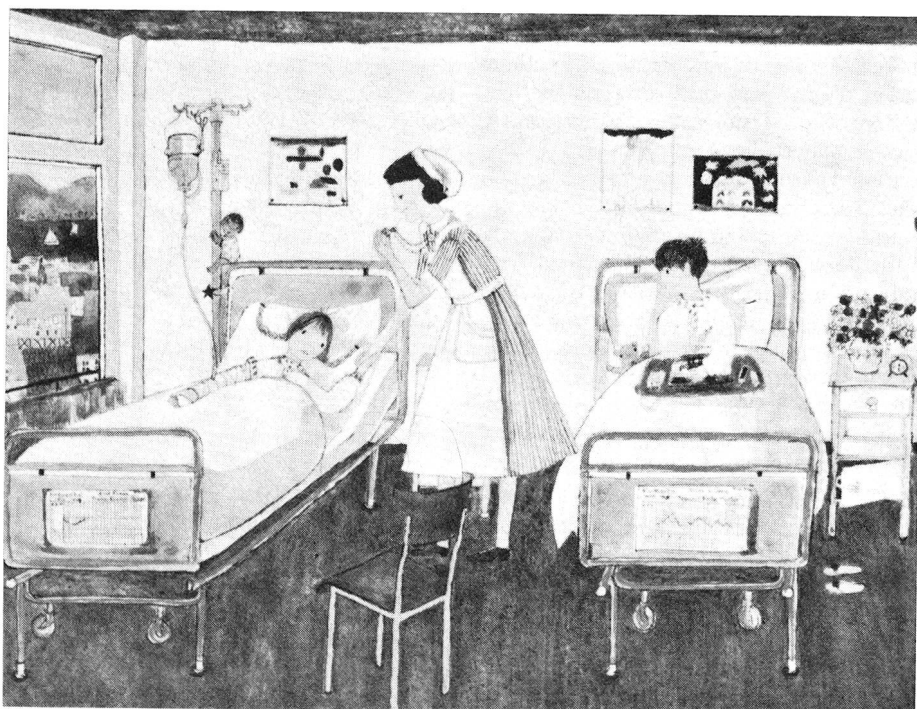
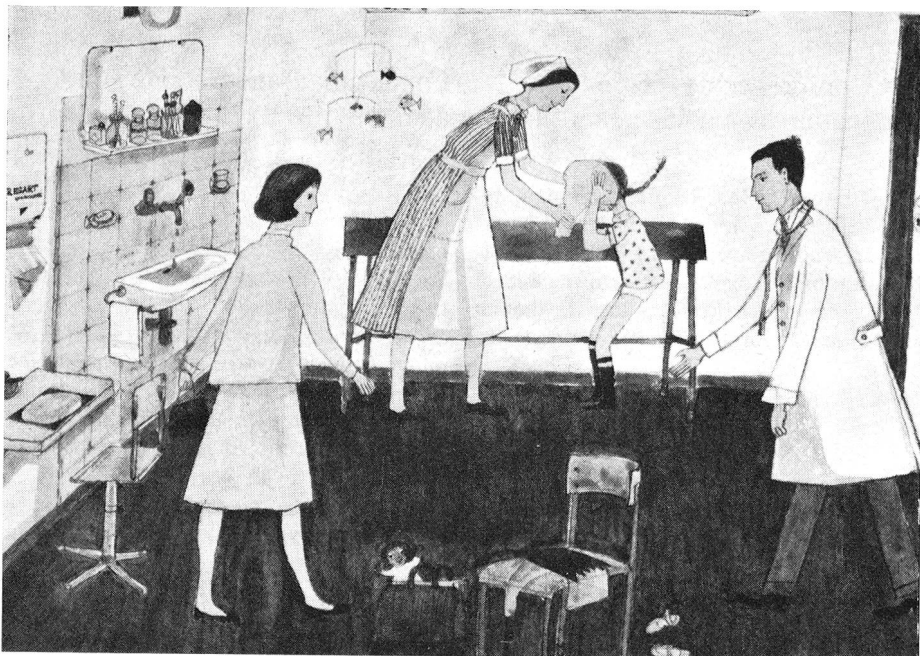
Comment éviter aux enfants d'avoir peur ? Comment les rassurer, leur expliquer ce qui se passe, les interventions qu'on leur fait, les soins qu'on leur donne ?

Conscient de ce problème, et en tenant compte de l'avis et des critiques de ses propres enfants, le Dr Weber a écrit un charmant petit livre, intitulé **Martine va guérir ou l'histoire d'une appendicite**<sup>1</sup>, qui vient d'être traduit en français et qui raconte très simplement, très naturellement et très clairement l'aventure passionnante de la petite Martine et de son opération. La visite du médecin, le diagnostic, le départ pour l'hôpital, les préparatifs de l'intervention chirurgicale, le réveil post-opératoire, l'atmosphère de la chambre de jour comme de nuit, les changements d'infirmières, les soins divers: le goutte à goutte, le plâtre qu'on enlève à un petit voisin de lit, la prise de sang, la radiographie, chaque moment et chaque événement de ce séjour à l'hôpital sont présentés d'une manière si attrayante qu'un enfant lit toute l'histoire comme un conte de fées moderne. Loin de lui inspirer la moindre angoisse, ce récit, illustré d'une façon charmante par Mme Jacqueline Blass, doit au contraire donner à chaque enfant, toujours avide de nouveauté et de découverte, l'envie de faire lui aussi cette expérience merveilleuse.

Excellente idée de cadeau à offrir à quelque filleul...

M. S.

<sup>1</sup> Editions Ex Libris Verlag AG, Zurich, 1969



# Pour Noël, cette année...

*D'un côté l'abondance, le bien-être; de l'autre la faim, la misère, l'infirmité, la guerre...*

*Depuis plus de 30 ans, la Croix-Rouge suisse a pu mener de très nombreuses œuvres d'entraide, grâce à des «parrainages» dont ont déjà bénéficié des dizaines de milliers d'enfants, d'adultes, de vieillards qui ont pu être efficacement secourus, aidés, voire sauvés.*

*A l'heure où l'on parle des cadeaux de Noël que l'on a à cœur d'offrir à ses amis, à ses proches, souvent à titre uniquement de «pensée», de «geste», pourquoi ne pas songer à offrir cette année des «parrainages de Noël» en lieu et place d'un autre présent ?*

*Un parrainage représente une contribution de Fr. 60.- à verser en 6 mensualités de Fr. 10.- ou en bloc.*

*Pour permettre à ceux qui trouveraient notre idée des «parrainages de Noël» sympathique et apprécieraient de «faire le geste du cadeau», nous mettrons à leur disposition une documentation à transmettre à la personne au nom de laquelle ils auront souscrit le parrainage.*

La Croix-Rouge suisse propose des parrainages en faveur de

## Familles et personnes seules en Suisse: un lit pour 3 enfants...

*un vieillard qui dort sur un grabat... une mère de famille nombreuse qui doit faire péniblement toutes ses lessives à la fontaine...*

## «SOS individuels»:

*les bénéficiaires se trouvent momentanément dans une situation difficile*

## Autocars pour handicapés:

*grâce auxquels des infirmes, adultes ou enfants, peuvent sortir de leur isolement*

## Enfants asthmatiques:

*de l'étranger, ils viennent faire une cure d'altitude en Suisse*

## Réfugiés tibétains:

*accueillis et installés en Suisse*

## Victimes de guerre en Indochine:

*blessés, malades, apatrides, orphelins au Vietnam, au Laos, au Cambodge*

## Enfants et personnes âgées en Grèce:

*les uns et les autres ne disposent pas du minimum vital*



## Talon de souscription

à détacher et à retourner à: Croix-Rouge suisse, secteur social, Taubenstrasse 8, 3001 Berne

Je souscris un parrainage (préciser la destination):

Nom

Prénom

Adresse (Rue, Lieu, No postal):

Veuillez me remettre encore d'autres bulletins de souscription. Oui/non\*

Date:

Signature:

\* Biffer ce qui ne convient pas